VUE SYNTHÈSE DE LA MRC D'AUTRAY
UN RAPPEL DES PRINCIPALES DONNÉES STATISTIQUES

NOVEMBRE 2019

PRÉSENTATION

Ce document s'inscrit dans la démarche lanaudoise visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative et la solidarité et l'inclusion sociale. Cette démarche est entraînée par le Déploiement de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale et par l'Entente avec la Fondation Chagnon à ce sujet.

C'est donc dans la perspective de soutenir les différents acteurs impliqués dans cette démarche que ce document a été rédigé; démarche qui comprend, en premier lieu, un exercice de réflexion sur les priorités à mettre de l'avant pour mener à bien toute action d'amélioration des conditions de vie. En d'autres mots, cette vue synthèse ne cherche pas à dicter des priorités, mais à faire ressortir des faits, appuyés par des données statistiques, qui témoignent de réalités, parfois très vulnérables, sur le territoire de la MRC.

Pour ce faire, le document présente une revue des principales données déjà existantes qui caractérisent la MRC D'Autray. Ce document n'est donc en rien un nouveau portrait de la MRC; il est plutôt une synthèse (d'où son titre) de plusieurs documents déjà produits par la Direction de santé publique Lanaudière sur les différentes caractéristiques du territoire relatives à la population, au revenu, à l'éducation, au logement et à la santé, pour n'en nommer que quelques exemples. En d'autres mots, ce document se présente un peu comme un « tout-en-un » que nous souhaitons utile et pratique pour obtenir rapidement une vue d'ensemble statistique du territoire.

Recherche, rédaction et mise en page : Alexandra Schilte
Relecture : Joëlle Paiement (MRC d'Autray)
Caroline Légaré (MRC d'Autray)
Marie-Josée Lépine (CISSS Lanaudière)

Remerciements à Louise Lemire et Evelyne Robert-Bergé de la Direction de santé publique (Lanaudière) pour leur collaboration à une partie de la recherche.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

COMPRENDRE LE CONTENU DU DOCUMENT..... 4

POPULATION..... 6

FAMILLES..... 6

PERSONNES VULNÉRABLES..... 7

Enfants vulnérables et signalements à la DPJ 7

Aîné·e·s vivant seul·e·s 8

Prestataires du programme d'assistance sociale 8

REVENU..... 9

ÉDUCATION..... 12

LOGEMENT..... 15

Propriétaires ou locataires ? 15

Frais de logement 15

Abordabilité du logement 16

Logements subventionnés 16

Des réparations ? 16

TRANSPORT..... 17

DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE..... 18

Dimension matérielle 18

Dimension sociale 19

Dimensions combinées 19

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Pages

SANTÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE..... 20

Santé physique 20

Santé mentale 20

Insécurité alimentaire 21

IMMIGRATION..... 22

EN RÉSUMÉ..... 23

Les chiffres de la MRC D'Autray Page détachable

Les chiffres du Pôle Lanoraie-Lavaltrie Page détachable

Les chiffres du Pôle Berthier Page détachable

Les chiffres du Pôle Brandon Page détachable

Comparaison MRC D'Autray / Lanaudière Page détachable

Comparaison des Pôles Page détachable

Comparaison Femmes et Hommes Page détachable

RÉFÉRENCES..... 30

COMPRENDRE LE CONTENU DU DOCUMENT

Le document expose plusieurs types d'indicateurs; essentiellement **démographiques, socioéconomiques** et de **santé**. Il le fait pour la **MRC** avec un **accent porté vers ses trois différents pôles** (Lanoraie -Lavaltrie, Berthier et Brandon), **lorsque les données sont disponibles**. La figure 1 présente le découpage de la MRC selon les pôles et les municipalités comprises pour chacun d'eux. La MRC est composée de **quinze municipalités**, à la fois urbaines et rurales.

Ce n'est donc **pas tant une comparaison entre la MRC D'Autray et la région lanaudoise qu'entre les pôles de la MRC qui prévaut** dans ce document. Ce choix méthodologique est appuyé par l'objectif de **mieux connaître les différents pôles de la MRC**, une MRC qui ne compte pas une, mais **plusieurs réalités**. À de nombreuses reprises, nous aurons l'occasion de noter ces différentes réalités en observant des disparités de tous types et de toutes grandeurs entre les résident·e·s de la MRC, selon qu'ils ou qu'elles habitent la portion sud (Lanoraie-Lavaltrie), la portion au centre (Berthier) ou la portion plus au nord (Brandon).

Aussi, bien que le document pourra signaler l'importance de certains indicateurs, leur rôle à jouer dans les conditions de vie d'une population, **il n'a pas l'objectif d'offrir en parallèle une revue de littérature** sur la pauvreté, l'exclusion sociale ou tout autre phénomène plus précis qui peut transparaître à travers l'examen de données statistiques (décrochage scolaire, problèmes de santé mentale, problématiques du logement, etc.).

Figure 1. Découpage territorial de la MRC D'Autray selon les secteurs (pôles), Direction de santé publique, Lanaudière.

COMPRENDRE LE CONTENU DU DOCUMENT (suite)

Comme nous le disions précédemment, le document vise surtout un **rappel des principales données statistiques qui peuvent faire part de situations vulnérables** (cela n'empêche toutefois pas l'énonciation occasionnelle de quelques autres données, plus générales, ou non reliées spécifiquement à la vulnérabilité). Les données présentées font référence à la **population**, aux **familles**, aux **personnes vulnérables (enfants vulnérables, signalements à la DPJ, aîné·e·s vivant seul·e·s, prestataires du programme d'assistance sociale)**, au **revenu** et à **l'éducation**, au **logement**, au **transport**, à la **défavorisation matérielle et sociale**, à la **santé** et **sécurité alimentaire,** et enfin à **l'immigration**. À ce jour, ce sont les principales données utilisées par la Direction de santé publique pour réaliser des portraits par MRC. Si certains indicateurs de vulnérabilité ne paraissent pas dans ce document, c'est pour des raisons méthodologiques. À titre d'exemple, des données sur les personnes en situation d'itinérance (des indicateurs probables de vulnérabilité) ne sont actuellement pas disponibles par MRC (et encore moins par pôles).

Prenons la peine de souligner également que la vue synthèse présentée **ne comprend aucune donnée de nature qualitative** (acquises, par exemple, lors d'une consultation auprès d'un public ou d'un organisme ou encore auprès d'une Table de concertation). Ce choix est motivé par le fait que ces informations ont été, dans l'ensemble, obtenues par des méthodologies variables et offrant des portraits très localisés, rendant difficile une observation à plus grande échelle, par MRC ou par pôle. Pour les mêmes raisons, le document **ne présente aucune données de type « bilan des activités » d'organismes locaux**. Ces précisions ne signifient pas que ces données sont sans valeur, au contraire, mais simplement qu'elles ne peuvent cadrer dans les objectifs de ce document.

Enfin, d'un point de vue technique, un mot pour dire que toutes les données font référence à une **lettre entre crochets** (exemple : [A]), et que cette lettre se rapporte à la **source complète indiquée à la toute fin de ce document**. Nous avons privilégié cette méthode pour éviter d'avoir à mentionner les références en note de bas de page, mais aussi pour éviter la surcharge d'informations accolées à la source pendant la présentation des données (nom de l'auteur ou du collectif d'auteurs, par exemple); des éléments qui peuvent freiner ou perturber la lecture chez une partie du lectorat.

Attention !

Bien que les statistiques présentées dans ce document soient fiables, **il faut toujours rester prudents dans l'utilisation des données à des fins de planification stratégiques**. Rappelons-le : **les chiffres ne disent pas tout** et un fait social comme la pauvreté ou l'exclusion sont des problématiques complexes qui ne se comprennent pas uniquement par l'observation de statistiques. Par exemple, les données sur le revenu médian ne témoignent en rien de la qualité ou du type d'emploi occupé, ou encore, le fait d'avoir un emploi ou un revenu décent n'est pas nécessairement un gage de sécurité économique. Bref, gardons en tête que derrière des statistiques s'entretiennent souvent des **relations entre plusieurs facteurs, des relations qui peuvent aussi jouer sur les conditions de vie d'une population**.

POPULATION [J] [M]

En 2016, la population de la **MRC D'Autray** compte **42 930 personnes**. De toutes les MRC lanaudoises, c'est la **moins populeuse**. Pour la même période, ses trois pôles comptent:

Lanoraie-Lavaltrie	19 035 personnes	→	**Plus populeux**
Berthier	12 715 personnes		
Brandon	11 180 personnes	→	**Moins populeux**

La **plus jeune population** se trouve dans le pôle **Lanoraie-Lavaltrie** et la **plus âgée** dans le pôle **Brandon**. Plus précisément, les 0-14 ans représentent 18,1 % de la population de Lanoraie-Lavaltrie (plus forte proportion des trois pôles) et les 65 ans et plus représentent 26,6% de la population de Bandon (plus forte proportion des trois pôles).

Lanoraie-Lavaltrie	→	**Population plus jeune**
Brandon	→	**Population plus vieille**

Sur le plan des projections, on prévoit, d'ici 2026, une **croissance** de la population de la **MRC D'Autray** de **8%**; c'est moins que Lanaudière qui prévoit une croissance de sa population de 13%. Des trois pôles, c'est **Lanoraie-Lavaltrie** qui affiche la **projection de croissance la plus forte** avec 16,5%. Berthier est à 2,3%. Quant à **Brandon**, le taux d'accroissement est négatif : **sa population devrait décroitre** de 0,5% d'ici 2026. Dans **les trois pôles**, une **augmentation importante des 65 ans et plus** est à prévoir; ce groupe d'âge est en effet celui avec le plus haut taux d'accroissement.

FAMILLES [M]

En 2016, la **MRC D'Autray** compte **12 240 familles**. Ces familles se répartissent selon la typologie suivante :

6 080	sont des **couples sans enfant**	→	**Type de famille le plus nombreux.**
4490	sont des **couples avec enfants**		
1870	sont des **familles monoparentales**, dont **1370** sont portées par des **femmes**		

Parmi l'ensemble des familles de recensement avec enfants, les **familles monoparentales** sont présentes dans la **MRC D'Autray** dans une proportion de **29,4%** (28,7% pour Lanaudière). Dans les trois pôles, elles représentent les proportions suivantes :

Lanoraie-Lavaltrie	26,7%		
Berthier	29,3%		
Brandon	36,4%	→	**Plus grande proportion de familles mono., soit plus du tiers des familles.**

PERSONNES VULNÉRABLES

Enfants vulnérables et signalements à la DPJ [C][E]

Commençons par les enfants vulnérables. Les données de l'IMDPE (Instrument de Mesure du Développement de la Petite Enfance) servent à **évaluer le niveau de vulnérabilité d'un enfant**. Pour ce faire, plusieurs aspects, dans **cinq grands domaines**, sont examinés en fonction de seuils établis. Ces cinq grands domaines sont :

1. **Santé physique et bien-être :** développement physique général, motricité, alimentation et habillement, propreté, ponctualité, état d'éveil.
2. **Compétences sociales :** habiletés sociales, confiance en soi, sens des responsabilités, respect des pairs, des adultes, des règles et des routines, habitudes de travail et autonomie, curiosité.
3. **Maturité affective :** comportement prosocial et entraide, crainte et anxiété, comportement agressif, hyperactivité et inattention, expression des émotions.
4. **Développement cognitif et langagier :** intérêt et habiletés en lecture, en écriture et en mathématiques, utilisation adéquate du langage.
5. **Habiletés de communication et connaissances générales :** capacité à communiquer de façon à être compris, capacité à comprendre les autres, articulation claire, connaissances générales. (p. 2, [C])

En 2017, dans la **MRC D'Autray**, c'est **28,6%** des enfants de la maternelle qui sont perçus **vulnérables** dans **au moins un domaine**, donc près du tiers. De toutes les MRC lanaudoises, c'est la proportion la plus importante après celle de la Matawinie. Sur le sujet, et selon les pôles, nous obtenons les proportions suivantes:

Lanoraie-Lavaltrie	29,2%	→	**Plus forte proportion d'enfants vulnérables**
Berthier-Brandon (un seul pôle dans l'enquête)	27,6%		

Dans tous les cas (MRC D'Autray, pôles, région lanaudoise) les **garçons sont plus touchés** que les filles par la vulnérabilité, avec un peu plus de 35%.

À retenir
La vulnérabilité d'un enfant ne mène pas forcément à un échec scolaire. Toutefois, cette **vulnérabilité peut influencer le parcours scolaire** et **témoigner de difficultés rencontrées par rapport à certaines exigences scolaires**, comme celles de pouvoir travailler de manière autonome, communiquer avec les autres, exprimer ses idées, utiliser son imagination et sa créativité, respecter des règles, etc.

Du côté des **signalements à la Direction de la protection de la jeunesse** (DPJ), il n'existe pas de données par pôles. En 2018-2019, de toutes les MRC Lanaudoises, c'est dans la MRC D'Autray que l'on compte le moins de signalements traités, avec 799. De ce nombre, 278 ont été retenus, donnant un **taux de rétention de 34,8%**, proche des taux des autres MRC et de celui de la moyenne lanaudoise (36,1%). Cela nous fait conclure que malgré son plus faible nombre de signalements, **la proportion de signalements retenus (taux de rétention) dans la MRC D'Autray reste aussi élevée, ou sinon très près de celles observées dans les autres MRC**. Enfin, ce sont les **abus physiques** qui se retrouvent le plus souvent signalés.

PERSONNES VULNÉRABLES (suite)

Aîné·e·s vivant seul·e·s [M]

Les personnes de 65 ans et plus vivant seules sont doublement vulnérables; d'abord en raison de leur âge et ensuite parce qu'elles sont plus sujettes à l'isolement ou à des problèmes de sécurité. En 2016, dans la **MRC D'Autray**, c'est **26,7%** de la **population âgée de 65 ans et plus** vivant dans des ménages privés qui **vit seule** (25,3% dans Lanaudière). Dans les pôles, parmi les personnes de 65 ans et plus, les personnes vivant seules prennent les proportions suivantes:

Lanoraie-Lavaltrie	23%
Berthier	27%
Brandon	30%

→ **Plus forte proportion d'aîné·e·s vivant seul·e·s, soit près du tiers.**

Les **femmes aînées se retrouvent plus souvent que les hommes aînés dans cette situation,** et ce, dans les trois pôles.

Prestataires du programme d'assistance sociale [H][I]

Le programme d'assistance sociale « procure une aide financière de dernier recours aux adultes n'ayant pas les ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants » (p.1, [J]). Ces personnes **font non seulement partie des plus démunies dans une population, mais réunissent aussi d'autres facteurs de vulnérabilité qui affectent leurs conditions de vie.** En d'autres mots, les prestataires de l'assistance sociale ne se caractérisent pas uniquement par leur faible revenu (revenu minimal pour subvenir à leurs besoins), mais aussi et très souvent par une **très faible scolarité**, par le fait **qu'ils ou qu'elles vivent seul·e·s** ou **dans une famille monoparentale**, ou encore par le fait de **cumuler plusieurs années d'aide sociale**.

En 2017, dans la **MRC D'Autray** et dans la population âgée de moins de 65 ans, le taux d'assistance sociale est de **7,8%**. Les quatre **MRC du nord** de la région (D'Autray, Joliette, Matawinie et Montcalm) ont chacune des **taux supérieurs à ceux de la région** qui obtient un score (5,4%) plus bas que celui du Québec (6,1%) grâce aux deux MRC du sud (L'Assomption et Les moulins), moins aux prises avec cette problématique d'assistance sociale. Depuis un quart de siècle, d'énormes disparités existent entre le nord et le sud de la région par rapport au taux d'assistance sociale.

Notons ces caractéristiques qui viennent renforcer l'état de vulnérabilité de ces prestataires lanaudois:

75,1 % **vivent seul·e·s.** →
66,3 % **ont scolarité égale ou inférieure à 4e secondaire.** →
55,9 % **cumulent 10 années ou plus d'aide sociale.** →

Fortes proportions !

C'est au minimum plus de la moitié des prestataires qui combinent d'autres facteurs de vulnérabilité.

REVENU

Dans l'ensemble des publications rédigées par le Service de surveillance, recherche et évaluation de la Direction de Santé publique, le revenu et l'éducation (l'éducation sera abordée dans la section suivante) sont énoncés comme **les déterminants les plus puissants de la qualité de vie d'une population**. L'ensemble des publications à ce sujet précise :

« La scolarité et le revenu ont une influence majeure sur les conditions de vie, sur les conditions de travail et sur l'état de santé d'une population » (p.3, [B])

Pour observer cet indicateur, c'est le **revenu médian** qui est considéré. Il **ne doit pas être confondu avec le revenu moyen** qui peut avoir tendance à offrir une vision moins fiable de la réalité en raison de valeurs extrêmes possibles dans une distribution, et qui influenceraient forcément le calcul de la moyenne.

Qu'est-ce que le revenu médian ?

« Montant qui divise la répartition des revenus d'un groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. » (Statistique Canada, Recensement canadien 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.)

En d'autres mots, avec un revenu médian, on peut dire que **50%** de la population se retrouve **en dessous** et **50%** de la population se retrouve **au-dessus**.

En 10 ans (2005-2015), **toutes les municipalités** ont vu leur **revenu médian augmenter** de 3,2% (pour Saint-Gabriel de Brandon) à 40% (pour Sainte-Élisabeth); **sauf les municipalités de Berthierville et La-Visitation-de-l'Île-Dupas** qui sont restées sensiblement au même niveau qu'en 2005.

En 2015, pour chaque municipalité de la MRC, voici le **revenu médian** après impôt des **personnes** de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés (page suivante).

REVENU (suite)

Revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés, selon la municipalité (2015)

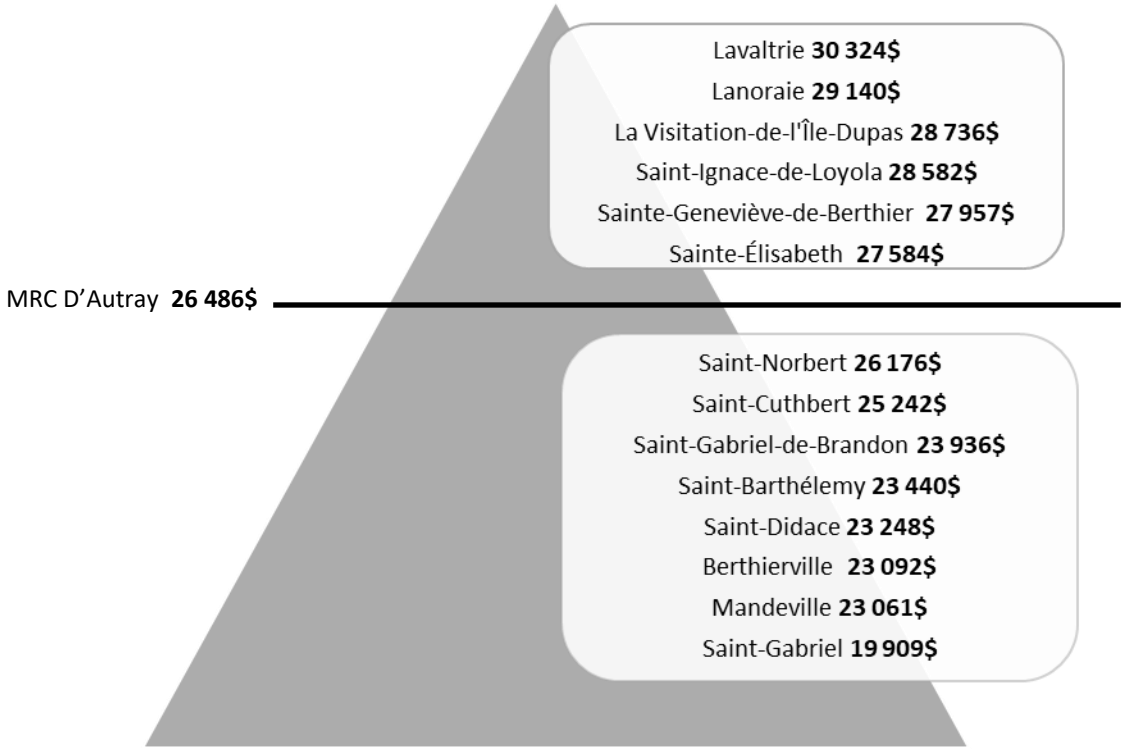

Saint-Cléophas-de-Brandon : données non disponibles

À cette pyramide des revenus, ajoutons l'information que les revenus médians des personnes restent **toujours plus bas chez les femmes**, et ce, **dans toutes les municipalités**. À titre d'exemples:

→ Lavaltrie est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus le plus élevé de la MRC avec 25 133$; c'est toutefois nettement moins que le revenu médian des hommes lavaltrois (35 470$).

→ Saint-Gabriel s'affiche comme la municipalité ayant le revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus le plus faible de la MRC avec 18 588$; encore une fois c'est en dessous de l'équiva lent masculin (22 464$) pour cette municipalité.

REVENU (suite)

Regardons maintenant du côté des ménages (une ou plusieurs personnes vivant à la même adresse), plus précisément du côté de ceux qui ont un **revenu après impôt inférieur à 20 000$**. En 2015, dans la **MRC D'Autray**, la proportion de ces ménages est à **12,1%** (8,9% dans Lanaudière). L'observation par pôle fait remarquer les proportions suivantes par rapport aux ménages qui ont un revenu après impôt inférieur à 20 000$:

Lanoraie-Lavaltrie	7,1%	
Berthier	13,8%	
Brandon	18,4%	→ **Au moins deux fois plus que dans le pôle Lanoraie-Lavaltrie**

Autre mesure pouvant servir à l'observation de la pauvreté : celle liée au **Seuil de faible revenu (SFR) après impôt**.

Qu'est-ce que le Seuil de faible revenu ?

« Les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-ApI) désignent les seuils de revenu, définis en utilisant les données sur les dépenses de 1992, en deçà desquels les familles économiques ou les personnes hors famille économique consacreraient une part plus importante que la moyenne de leur revenu après impôt aux besoins primaires comme la nourriture, le logement et l'habillement. Plus précisément, les seuils représentent les niveaux de revenu auxquels on s'attendait à ce que ces familles ou personnes consacrent 20 points de pourcentage de plus de leur revenu après impôt que la moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement. Le SFR-ApI comprend 35 seuils composés de sept tailles de familles et de cinq différentes tailles de secteurs de résidence pour tenir compte des économies d'échelle et des différences possibles du coût de la vie entre les communautés de tailles différentes ». (https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/fam019-fra.cfm)

Résumons rapidement : le SFR-ApI est une **limite de revenu** en deçà duquel un individu ou groupe d'individus risque de dépenser plus que d'autres pour des nécessités de la vie courante. En somme, **c'est une situation où les besoins essentiels comme la nourriture, le logement ou l'habillement sont plus difficilement comblés**.

En 2015, dans la **MRC D'Autray**, la proportion de la population vivant **sous le seuil de faible revenu** après impôt est de **5,5%** (5,7% dans Lanaudière). Dans les pôles:

Lanoraie-Lavaltrie	4,0%	
Berthier	5,3%	
Brandon	9,9%	→ **Au moins deux fois plus que dans le pôle Lanoraie-Lavaltrie**

ÉDUCATION [B][G][M]

Rappelons-le : l'éducation (et aussi le revenu, dont nous avons vu les principaux faits précédemment) est un indicateur de taille pour témoigner du niveau de qualité de vie d'une population. Dans la région, **l'importance de l'enjeu de l'éducation n'est plus à prouver** :

« Cet enjeu rassemble plusieurs partenaires, tant du réseau de l'éducation, de celui de la santé et des services sociaux, de l'intersectoriel, des territoires de MRC que des milieux municipaux. **Tous reconnaissent l'importance de la scolarité comme moyen d'améliorer le potentiel de développement économique, social, communautaire et culturel d'une région.** Ils sont aussi convaincus que le niveau de scolarité constitue un des déterminants les plus probants de la qualité de vie de la population, mais aussi de l'existence et de la persistance des inégalités socioéconomiques et de santé qui l'affectent. » (p.1, [G])

Malgré les efforts et les améliorations, des préoccupations demeurent. Voyons quelques chiffres, notamment par rapport aux taux de sortants sans diplôme (taux de décrochage) et aux personnes de 25-64 ans sans diplôme.

Le **taux de sortants sans diplôme en 2013-2014** est de **22,7%** pour la **MRC D'Autray,** soit le plus élevé de la région après celui de la MRC Montcalm. En d'autres mots, dans la MRC, c'est **1 élève sur 5 qui décroche**. Dans Lanaudière, il est à 12,9% pour la même période.

Si toutes les MRC lanaudoises ont vu leur taux de décrochage diminuer de manière constante depuis 2007-2008, ce n'est qu'en partie le cas dans la MRC D'Autray qui, **après une diminution, voit son taux demeurer relativement stable depuis quelques années.**

Une comparaison par sexe démontre que les **garçons décrochent encore nettement plus que les filles** même s'il y a eu une amélioration de 2007 à 2014. En 2007-2008, le taux de décrochage chez les garçons était de 34,8% dans la MRC D'Autray (contre 19,5% chez les filles). En 2013-2014, le taux de décrochage chez les garçons a baissé d'environ 2 point de pourcentage pour atteindre 32,5% (contre 14% chez les filles). Les **taux de décrochage chez les garçons de la MRC D'Autray sont significativement plus élevés que ceux de la région** (17%) ou du reste du Québec (17,4%).

Comparons maintenant les trois pôles de la MRC. Pour cette comparaison, nous avons des données pour une période différente, soit pour 2011-2013. Au cours de cette période, le taux de décrochage s'observe ainsi dans les trois pôles :

Lanoraie-Lavaltrie	21,6 %	→
Berthier	19,7 %	→
Brandon	26,2 %	→

Lanoraie-Lavaltrie et Berthier: 1 élève sur 5 décroche

Brandon: 1 élève sur 4 décroche

ÉDUCATION (suite)

En observant la scolarité des 25-64 ans, nous remarquons également des chiffres préoccupants. Bien que leur proportion ait diminué en 10 ans, il reste qu'en 2016 **les personnes de 25-64 ans sans diplôme d'études secondaires sont encore nombreuses dans la MRC D'Autray**; leur proportion se situe à **21,6%**. En comparaison, dans Lanaudière, la proportion est de 16,1%. Dans les différents pôles de la MRC, les proportions dépassent celle de la MRC, exception faite pour Lanoraie-Lavaltrie:

Lanoraie-Lavaltrie	17,4 %
Berthier	24,6 %
Brandon	25,5 %

→ **1 personne (25-64 ans) sur 4 n'a pas de diplôme d'études secondaires.**

Faisons remarquer également que la **proportion des « sans diplômes d'études secondaires »** parmi les 25-64 ans est **plus élevée chez les hommes que chez les femmes**, et ce, dans les trois pôles, soit dans Lanoraie-Lavaltrie (21,2% hommes contre 13,6% femmes), dans Berthier (27,7% hommes contre 21,4% femmes) et dans Brandon (28,5% hommes contre 21,7% femmes).

Par ailleurs, si l'on compare les **revenus médians de ces hommes**, nous observons qu'ils sont non seulement toujours **plus élevés que ceux des femmes** dans la même situation (sans diplôme), mais en plus, qu'ils sont **relativement importants pour des personnes sans diplôme**. En effet, selon la tranche d'âge (25-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans ou 55-64 ans), les hommes sans diplôme ont un revenu médian de 29 848$ à 40 070$ alors que les femmes sans diplôme gagnent entre 17 070$ et 21 764$.

À retenir

Cette situation, à l'avantage des hommes (sans diplôme avec malgré tout un salaire relativement important), peut contribuer à leur donner l'impression que les études ne sont pas nécessaires, ou pas de la première importance. Mais elle reste une impression, et pas une réalité, du moins pas à long terme, car **nous savons les difficultés que peut entraîner l'absence d'un premier diplôme au fil du temps**. Parmi ces difficultés, notons, entre autres choses, celles liées à l'adaptation à un monde du travail en constante transformation, au maintien d'un emploi en période de récession économique, et à la pratique de saines habitudes de vie, et conséquemment les risques plus nombreux de développer des problèmes de santé. [B]

ÉDUCATION (suite)

Du côté des **personnes âgées de 25-64 ans qui détiennent un diplôme d'études postsecondaires** (donc supérieur au diplôme d'études secondaires), elles sont représentées dans une proportion de **55,8%** pour la **MRC D'Autray** (2016). À ce sujet, le pôle Lanoraie-Lavaltrie est en meilleure position que les deux autres pôles, mais les trois pôles restent sous la moyenne lanaudoise:

Lanoraie-Lavaltrie	58,3 %	→
Berthier	54,5 %	→
Brandon	52,7 %	→

Sous la proportion lanaudoise de 62,7%

Toujours sur le même sujet, l'observation femmes/hommes donne **l'avantage aux femmes**, et ce dans les trois pôles :

Lanoraie-Lavaltrie	F: 61,9 % - H: 54,9 %	→
Berthier	F: 56,9 % - H: 52,2 %	→
Brandon	F: 52,7 % - H : 52,5 %	→

Femmes plus diplômées (postsecondaires) que les hommes

Dans la MRC et dans les trois pôles, les **diplômés postsecondaires** se trouvent en **plus forte proportion** dans la catégorie de diplôme **« Certificat ou diplôme d'une école de métier »** (entre 25% et 29% selon les portions de territoire). À cet égard, il est intéressant de souligner que la région Lanaudoise, « peu importe l'année, se démarque de la province par des proportions plus élevées d'adultes de 25 à 64 ans profitant d'un diplôme d'une école de métiers ou de formation professionnelle » (p.7, [G]). En revanche, les **diplômé·e·s universitaires sont les moins nombreux·ses : entre 10% et 12% seulement** dans la MRC et ses différents pôles. Ces proportions sont proches de celles observées dans la région lanaudoise laquelle se place d'ailleurs parmi les régions administratives du Québec ayant les plus faibles proportions d'universitaires.

À considérer

Plusieurs facteurs peuvent expliquer le fait qu'un territoire compte moins de de diplômé·e·s universitaires: l'absence d'université sur le territoire ou d'infrastructure pour y accéder, le désintérêt ou l'incapacité d'une partie de la population pour ce genre d'études, ou encore le manque d'argent, et la structure d'emploi offerte sur le territoire (plus de métiers, moins d'emplois professionnels) en sont quelques exemples. Mais au-delà de ces facteurs, il faut envisager **qu'un territoire avec peu de diplômé·e·s universitaires** (et parallèlement moins d'emplois pour ceux ou celles-ci) **peut se placer en position de vulnérabilité par rapport à l'économie du savoir** (économie qui dépend de plus en plus de la connaissance, de l'éducation, de l'information et de la technologie, selon la définition sommaire de l'OCDE*) et avoir ainsi plus de mal à tirer son épingle du jeu dans un contexte de transformation du travail, d'innovation et de développement.

*Organisation de coopération et de développement économique.

LOGEMENT

Avoir un logement est un besoin vital, au même titre que de pouvoir se nourrir et s'habiller. Le logement **peut être une source d'insécurité financière**; qu'il s'agisse des frais ou de l'entretien, il n'est jamais sans souci, **particulièrement pour les ménages à plus faibles revenus**. En revanche, lorsqu'il est adéquat et abordable, le logement **peut contribuer à l'augmentation du sentiment de sécurité et à la réduction de la criminalité et des inégalités économiques**. Propriétaires ou locataires? Les deux catégories sont concernés par ces questions. [A]

Propriétaires ou locataires ? [O]

En 2016, **74%** des ménages privés de la **MRC D'Autray** sont **propriétaires**. C'est dans la municipalité de **La Visitation-de-l'île-Dupas** que se trouve la **plus forte concentration de propriétaires**, et inversement, c'est à Berthierville qu'elle est la plus faible. Les **locataires** représentent donc une proportion de **26%** dans les ménages privés de la MRC. **Berthierville est la municipalité qui en compte le plus** et Saint-Didace qui en compte le moins.

Rappel: Qu'est-ce qu'un ménage privé ?

« Personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. » (Statistique Canada, Dictionnaire, Recensement de la population, 2016, no 98-301-X au catalogue, août 2017.)

Frais de logement [O]

Que regroupent les frais de logement ?

Les frais mensuels moyens suivants:

- Pour les **locataires** : le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.
- Pour les **propriétaires** : les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les charges de copropriété (communément appelés frais de condominium), ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.

En 2016, dans la **MRC D'Autray**, les frais de logement mensuels médians des **locataires** sont de **635$**. Pour les **propriétaires**, ils s'élèvent à **832$**.

Sans surprise, c'est dans le pôle **Lavaltrie-Lanoraie** que les **frais sont les plus élevés**. En effet, aussi bien les locataires que les propriétaires paient plus à Lavaltrie (782$ et 1 132$ par mois respectivement). **On paie en revanche beaucoup moins dans le pôle Brandon**, notamment à Saint-Didace si on est propriétaire (428$), ou à Saint-Gabriel-de-Brandon (444$) si on est locataire. Saint-Cléophas fait toutefois figure d'exception avec ses frais mensuels médians de 926$ pour les propriétaires, le montant le plus élevé après celui de Lavaltrie.

Abordabilité du logement [M]

Les logements sont-ils abordables pour les résidents de la MRC ? **Consacrer 30% ou plus de son revenu pour le logement peut signifier des problèmes d'abordabilité**. En 2016, dans la MRC, ce phénomène est **davantage observé chez les locataires** que chez les propriétaires : **34,8%** des locataires consacrent 30% ou plus de leur revenu pour le logement, contre 13,1% chez les propriétaires. Dans le **pôle Brandon, la proportion de ces locataires est la plus élevée avec 40,6%**. Les proportions pour les deux autres pôles sont proches de celles de la MRC.

Brandon → **Plus du tiers des locataires consacrent 30% ou plus de leur revenu au logement.**

Logements subventionnés [O]

Dans la MRC, **7,6% des ménages locataires** vivent dans des **logements subventionnés** (2016). C'est à **Berthierville** (11,2%), **Saint-Norbert** (13,6%) et **Saint-Gabriel** (12,9%) que l'on retrouve les **plus grandes proportions** de ménages locataires vivant dans des **logements subventionnés**.

Que signifie « logements subventionnés » ?

« Un logement dont le loyer est déterminé en fonction du revenu; logements sociaux; logements sans but lucratif; habitations à loyer modique; aux programmes gouvernementaux d'aide aux logements; suppléments au loyer et allocations de logement ». (Statistique Canada, Dictionnaire, Recensement de la population, 2016, no 98-301-X au catalogue, août 2017.)

Des réparations? [M]

En 10 ans (2006-2016), dans la MRC D'Autray, la proportion de logements nécessitant des réparations majeures a légèrement diminué (de 1 à 2 points de pourcentage). Il reste que la MRC possède un **taux encore plus élevé (6,6%) que celui de la région lanaudoise** (5,1%). Du côté des pôles, les logements nécessitant des réparations majeures prennent les proportions suivantes:

Lanoraie-Lavaltrie	4,8%
Berthier	7,3%
Brandon	8,2%

→ **Plus forte proportion de logements qui demandent des réparations majeures.**

TRANSPORT [Q]

Dans cette section, nous allons voir quelques données concernant ce qu'il est convenu d'appeler le navettage travail. Cet indicateur fait référence à la **destination du trajet domicile-travail** des personnes actives.

Dans **D'Autray**, parmi les personnes occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail, **57,8 % travaillent à l'extérieur de la MRC** (en 2016). La **proportion** de ces travailleur·se·s est **encore plus forte dans le pôle Lanoraie-Lavaltrie**:

Lanoraie-Lavaltrie	73,3 %	→
Berthier	43,6 %	
Brandon	45,6%	

Près des trois quarts travaillent à l'extérieur de la MRC.

Du côté des kilomètres parcourus pour se rendre au travail, faisons remarquer que:

Lavaltrie →
Lanoraie →
Saint Barthélemy →
Saint Norbert →
Saint-Didace →
Mandeville →

60 % ou plus des travailleur·se·s parcourent 15 km ou plus pour se rendre au travail.

Le **principal mode de transport utilisé** pour se rendre au travail est le **véhicule motorisé** (auto, camion ou fourgonnette). Dans toutes les municipalités de la MRC D'Autray, ce mode est utilisé par les travailleur·se·s dans des **proportions supérieures à 80%**. Dans la mesure où les distances à parcourir peuvent être longues et en raison du caractère rural de plusieurs municipalités, ou encore de l'absence d'un réseau de transport en commun parfaitement développé ou accessible, cette donnée paraît peu surprenante. Les personnes qui utilisent un **autre mode de transport principal (transport actif, covoiturage, transport en commun)** pour se rendre au travail sont donc **beaucoup moins nombreuses** ; **Berthierville** fait partie de ces municipalités où la proportion de ces personnes est toutefois un peu plus élevée avec **16,8%**.

À considérer

Le fait d'occuper un emploi à l'extérieur de sa MRC de résidence, ou encore de parcourir plus de 15 kilomètres pour se rendre au travail, ne sont bien sûr pas forcément des signes de vulnérabilité, mais ils peuvent tout de même annoncer des problématiques liées à la **structure d'emploi offerte sur un territoire** ou au **dynamisme économique local** (par exemple, en n'arrivant pas à combler les besoins de certain·e·s travailleur·se·s). Dans un autre ordre, cela peut aussi annoncer des **problématiques relatives à la conciliation travail-famille** dans la mesure où ces travailleur·se·s risquent de passer plus de temps dans les transports.

DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE [R]

Qu'est-ce que c'est ?

« La défavorisation fait référence à un **état de désavantage relatif d'individus, de familles ou de groupes de personnes par rapport à l'ensemble auquel ils appartiennent**. Des personnes sont considérées défavorisées si, pour une ou plusieurs caractéristiques socioéconomiques, elles se situent sous le niveau atteint par la majorité de la population ou sous un seuil jugé acceptable par la société» (p.5, [R], [L]). En d'autres mots, l'indice de défavorisation témoigne de la **privation ou de la richesse matérielle ou sociale des résident·e·s d'un territoire**. Il ne faut pas confondre cet indice avec celui du Seuil de faible revenu.

Dimension matérielle

Elle fait référence au **concept de pauvreté et à la privation monétaire dans l'acquisition des biens et commodités de la vie courante**. Elle est calculée à partir de la proportion de personnes de 15 ans et plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires; du revenu moyen après impôt des personnes de 15 ans et plus; et de la proportion de personnes de 15 ans et plus occupant un emploi.

Municipalités dont **au moins 50%** de la population vit dans des milieux dont les **conditions matérielles sont plus défavorables (dernier quintile)** :

Saint-Didace →
Saint-Gabriel →
Saint-Cuthbert →
Saint-Norbert →
Saint-Barthélemy →

Conditions matérielles plus défavorables pour au moins 50% de la population :
2 municipalités du pôle Brandon
3 municipalités du pôle Berthier

À l'opposé, 100% de la population de La Visitation-de-l'Île-Dupas profite d'une situation matérielle plus favorable (premier quintile). En d'autres mots, la totalité des résident·e·s de cette municipalité est la moins touchée par la défavorisation matérielle.

Dimension sociale

Elle correspond à la **fragilité des relations entre les personnes, au sein de leur famille et dans leur communauté (isolement, exclusion, manque d'entraide ou de coopération, etc.)**. Son calcul repose sur la proportion de personnes de 15 ans et plus veuves, séparées ou divorcées; la proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules; et la proportion de familles monoparentales.

Municipalités dont **au moins 50%** de la population vit dans des milieux dont les **conditions sociales sont plus défavorables (dernier quintile)** :

Saint-Gabriel →
Berthierville →

Conditions sociales plus défavorables pour au moins 50% de la population :
1 municipalité du pôle Brandon ET 1 municipalité du pôle Berthier.

Les municipalités de Lanoraie et de Mandeville ne sont pas à oublier non plus, car elles comptent respectivement 37% et 25% de leur population dans cette situation.

À l'opposé, 100% de la population de Saint-Didace profite d'une situation dont les conditions sociales sont plus favorables (premier quintile). En d'autres mots, la totalité des résident·e·s de cette municipalité est la moins touchée par la défavorisation sociale.

Dimensions combinées

Dimension matérielle + Dimension sociale = Portrait global de la défavorisation matérielle et sociale

La combinaison des deux dimensions permet de noter que **100%** de la population de **Saint-Gabriel** demeure dans un **environnement matériellement et socialement plus défavorable**. Cette défavorisation est aussi remarquée à **Berthierville** (avec **81%** de la population) et **Mandeville,** dans une moindre proportion, mais tout de même significative (avec **48%** de la population).

Saint-Gabriel →
Berthierville →

Plus des trois quarts de la population vit dans un environnement matériellement et socialement plus défavorable.

En revanche, 100% de la population de La Visitation-de-l'Île-Dupas profite de conditions matérielles et sociales plus favorables.

SANTÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE [D][F]

Nous le savons : la santé est importante. Et vivre avec des problèmes de santé diminue la qualité de vie. Mais précisons-le aussi : les états de vulnérabilité dans une population peuvent créer ou accroître les problèmes de santé. **Vivre dans des conditions économiques et sociales difficiles est donc un déterminant de l'état de santé à la fois physique et mental**. Voyons quelques données.

Santé physique [D]

Les maladies chroniques comme **l'hypertension artérielle**, le **diabète** et les **maladies pulmonaires**, de même que les **cas d'hospitalisation SPCD (soins physiques de courte durée)** sont davantage observés sur le territoire du **pôle Brandon** (2014-2015). Pour chacun de ces indicateurs, les taux y sont les plus élevés (par rapport aux deux autres pôles et par rapport à la MRC D'Autray).

Brandon → **Plus fortes proportions de maladies chroniques et de cas d'hospitalisation.**

Chez les 20 ans et plus, le quart de la population de la MRC (25,8%), et **près du tiers de la population du pôle Brandon (30,2%)**, ont reçu un **diagnostic d'hypertension artérielle** (2014-2015). C'est 21,6% pour le pôle Lavaltrie-Lanoraie et 28% pour le pôle Berthier.

Santé mentale [D]

Du côté de la **santé mentale**, soulignons que la proportion de la population de la **MRC D'Autray** ayant reçu un diagnostic de troubles mentaux (tous types de troubles mentaux) est de **10,70%** (2014-2015). Selon les pôles, les proportions à ce sujet s'observent de la manière suivante :

Lavaltrie-Lanoraie	7,90 %
Berthier	13,50 %
Brandon	11,80 %

→ **Prédominance des troubles mentaux diagnostiqués.**

En 2014-2015, les **troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)** ont été **plus souvent diagnostiqués dans la MRC D'Autray** que dans le reste du Québec (Québec moins MRC). Enfin, soulignons que la mortalité par **suicide** est, dans la MRC, **plus élevée chez les hommes**.

Insécurité alimentaire [F]

À quoi correspond-elle?

« L'insécurité alimentaire est un problème vécu par les personnes qui **manquent de revenu pour se nourrir adéquatement** » (p.5, [F]).

L'observation et le calcul de cet indicateur se font selon un modèle rigoureux d'analyse construit, entre autres, sur un questionnaire de dix-huit énoncés. Selon les réponses d'un·e répondant·e à ce questionnaire, l'analyse peut conclure à une sécurité alimentaire ou au contraire à une insécurité alimentaire, laquelle peut prendre trois formes selon le niveau d'importance :

- Insécurité alimentaire **marginale** : crainte de manquer de nourriture et/ou limitation de la sélection de nourriture à cause du manque d'argent.

- Insécurité alimentaire **modérée** : qualité et/ou quantité de nourriture compromises à cause du manque d'argent.

- Insécurité alimentaire **grave** : repas sautés, consommation réduite d'aliments et, à l'extrême, privation de repas pendant une journée complète ou plus.

À ce jour, nous n'avons pas de données sur l'insécurité alimentaire qui puissent nous permettre de faire une comparaison entre les pôles. Il reste tout de même pertinent de souligner qu'à la fois dans la région et dans la **MRC D'Autray, c'est 1 adulte sur 10** (près de 10%) **qui vit de l'insécurité alimentaire** en 2015-2016. La forme d'insécurité la plus répandue est **l'insécurité modérée**.

IMMIGRATION [N]

En 2016, dans la **MRC D'Autray**, la **population immigrante** compte seulement pour **2,1%**, comparativement à 5,3% dans Lanaudière. En faisant un retour en arrière, nous pouvons mentionner que cette population a toutefois subi une hausse : elle a augmenté de 8,2% en 10 ans (de 2006 à 2016). Ajoutons également ces remarques :

→ Le **tiers** des **immigrant·e·s** vit à **Lavaltrie** (plus grand nombre),
mais **Saint-Didace** est la municipalité qui possède la **plus grande proportion d'immigrant·e·s** avec 6,3%.

→ **66% des immigrant·e·s sont arrivé·e·s avant 2001**.
12% de la population immigrante est récente (arrivée entre 2011 et 2016).

PAGE DÉTACHABLE
Consulter la source principale pour compléments, détails et références.

EN RÉSUMÉ...
LES CHIFFRES DE LA MRC D'AUTRAY

- Population **42 930**
- Croissance démographique prévue d'ici 2026 **+8%**
- Nombres de familles **12 240**
- Familles monoparentales **29,4%**
- Enfants de maternelle vulnérables dans au moins 1 domaine **28,6%**
- Taux de rétention des signalements à la DPJ **34,8%**
- 65 ans et plus vivant seul·e·s **26,7%**
- Taux d'assistance sociale **7,8%**
- Prestataires de l'assistance sociale vivant seul·e·s **75,1%**, avec scolarité ≤ 4e secondaire **66,3%**, cumulant 10 ans et plus d'aide sociale **55,9%**
- Revenu médian (des personnes) **26 486$**
- Ménages vivant avec un revenu après impôt inférieur à 20 000$ **12,1%**
- Population vivant sous le seuil de faible revenu après impôts **5,5%**
- Taux de sortants sans diplôme **22,7%**
- Taux de sortants sans diplôme chez les filles **14%**, chez les garçons **32,5%**
- 25-64 ans sans diplôme **21,6%**
- 25-64 ans avec diplôme d'études postsecondaires **55,8%** (+ École de métier / - Diplôme universitaire)
- Ménages privés locataires **26%** et propriétaires **74%**
- Frais de logement mensuel médian locataires **635$** et propriétaires **832$**
- Locataires consacrant 30% ou plus du revenu au logement **34,8%**, chez les propriétaires **13,1%**
- Ménages locataires vivant dans logements subventionnés **7,6%**
- Logements nécessitant réparations **6,6%**
- Travaillent à l'extérieur de la MRC **57,8%**
- Population ayant reçu un diagnostic d'hypertension artérielle **25,8%**
- Population ayant reçu un diagnostic de troubles mentaux **10,70%**
- Adultes vivant de l'insécurité alimentaire **10%**
- Population immigrante **2,1%**

PAGE DÉTACHABLE
Consulter la source principale pour compléments, détails et références.

EN RÉSUMÉ...
LES CHIFFRES DU PÔLE LANORAIE-LAVALTRIE*

- Population **19 035**
- Croissance démographique prévue d'ici 2026 **+16,5%**
- Familles monoparentales **26,7%**
- Enfants de maternelle vulnérables dans au moins 1 domaine **29,2%**
- 65 ans et plus vivant seul·e·s **23%**
- Revenu médian (des personnes) **29 140$** à **30 324$**
- Ménages vivant avec un revenu après impôt inférieur à 20 000$ **7,1%**
- Population vivant sous le seuil de faible revenu après impôts **4,0%**
- Taux de sortants sans diplôme **21,6%**
- 25-64 ans sans diplôme **17,4%**
- 25-64 ans sans diplôme chez les femmes **13,6%**, chez les hommes **21,2%**
- 25-64 ans avec diplôme d'études postsecondaires **58,3%** (+ École de métier / - Diplôme universitaire)
- 25-64 ans avec diplôme d'études postsecondaires chez les femmes **61,9%**, chez les hommes **54,9%**
- Locataires consacrant 30% ou plus du revenu au logement **34,2%**
- Logements nécessitant réparations **4,8%**
- Travaillent à l'extérieur de la MRC **73,3%**
- Population ayant reçu un diagnostic d'hypertension artérielle **21,6%**
- Population ayant reçu un diagnostic de troubles mentaux **7,90%**

* Les données concernant des villes (précisément ou uniquement) sont exclues, sauf pour le revenu médian.

PAGE DÉTACHABLE
Consulter la source principale pour compléments, détails et références.

EN RÉSUMÉ...
LES CHIFFRES DU PÔLE BERTHIER*

- Population **12 715**
- Croissance démographique prévue d'ici 2026 **+2,3%**
- Familles monoparentales **29,3%**
- Enfants de maternelle vulnérables dans au moins 1 domaine **27,6%** (Inclut le pôle Brandon)
- 65 ans et plus vivant seul·e·s **27%**
- Revenu médian (des personnes) **23 092$** à **28 736$**
- Ménages vivant avec un revenu après impôt inférieur à 20 000$ **13,8%**
- Population vivant sous le seuil de faible revenu après impôts **5,3%**
- Taux de sortants sans diplôme **19,7%**
- 25-64 ans sans diplôme **24,6%**
- 25-64 ans sans diplôme chez les femmes **21,4%**, chez les hommes **27,7%**
- 25-64 ans avec diplôme d'études postsecondaires **54,5%** (+ École de métier / - Diplôme universitaire)
- 25-64 ans avec diplôme d'études postsecondaires chez les femmes **56,9%**, chez les hommes **52,2%**
- Locataires consacrant 30% ou plus du revenu au logement **32,4%**
- Logements nécessitant réparations **7,3%**
- Travaillent à l'extérieur de la MRC **43,6%**
- Population ayant reçu un diagnostic d'hypertension artérielle **28%**
- Population ayant reçu un diagnostic de troubles mentaux **13,50%**

* Les données concernant des villes (précisément ou uniquement) sont exclues, sauf pour le revenu médian.

PAGE DÉTACHABLE
Consulter la source principale pour compléments, détails et références.

EN RÉSUMÉ...
LES CHIFFRES DU PÔLE BRANDON *

- Population **11 180**
- Croissance démographique prévue d'ici 2026 **- 0,5%**
- Familles monoparentales **36,4%**
- Enfants de maternelle vulnérables dans au moins 1 domaine **27,6%** (Inclut le pôle Berthier)
- 65 ans et plus vivant seul·e·s **30%**
- Revenu médian (des personnes) **19 909$** à **23 936$**
- Ménages vivant avec un revenu après impôt inférieur à 20 000$ **18,4%**
- Population vivant sous le seuil de faible revenu après impôts **9,9%**
- Taux de sortants sans diplôme **26,2%**
- 25-64 ans sans diplôme **25,5%**
- 25-64 ans sans diplôme chez les femmes **21,7%**, chez les hommes **28,5%**
- 25-64 ans avec diplôme d'études postsecondaires **52,7%** (+ École de métier / - Diplôme universitaire)
- 25-64 ans avec diplôme d'études postsecondaires chez les femmes **52,7%**, chez les hommes **52,5%**
- Locataires consacrant 30% ou plus du revenu au logement **40,6%**
- Logements nécessitant réparations **8,2%**
- Travaillent à l'extérieur de la MRC **45,6%**
- Population ayant reçu un diagnostic d'hypertension artérielle **30,2%**
- Population ayant reçu un diagnostic de troubles mentaux **11,8%**

* Les données concernant des villes (précisément ou uniquement) sont exclues, sauf pour le revenu médian.

PAGE DÉTACHABLE
Consulter la source principale pour compléments, détails et références.

EN RÉSUMÉ...
COMPARAISON MRC D'AUTRAY / LANAUDIÈRE

- MRC la moins populeuse de Lanaudière.
- Taux de croissance de la MRC inférieur à celui de Lanaudière (projections 2016-2026).
- MRC avec plus grandes proportions que la région par rapport aux :
  - familles monoparentales;
  - aîné·e·s vivant seul·e·s;
  - personnes prestataires de l'assistance sociale;
  - décrocheur·se·s;
  - 25-64 ans sans diplôme;
  - logements nécessitant des réparations majeures;
  - TDAH diagnostiqués.
- MRC avec plus faibles proportions que la région par rapport :
  - aux diplômé·e·s postsecondaires;
  - à la population immigrante.
- 2e MRC de la région (après Matawinie) avec la plus grande proportion d'enfants de maternelle perçus vulnérables dans au moins un domaine.
- Insécurité alimentaire semblable à la région.

Photos (de gauche à droite, en commençant par le haut): Berthierville, Lanoraie, La Visitation-de-l'Ile-Dupas, Mandeville, Saint-Ignace-de-Loyola, Lavaltrie, Saint-Didace, Saint-Cléophas-de-Brandon, Saint-Cuthbert, Saint-Barthélemy, Mandeville, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Norbert, Ville de Saint-Gabriel.

PAGE DÉTACHABLE
Consulter la source principale pour compléments, détails et références.

EN RÉSUMÉ...
COMPARAISON DES PÔLES

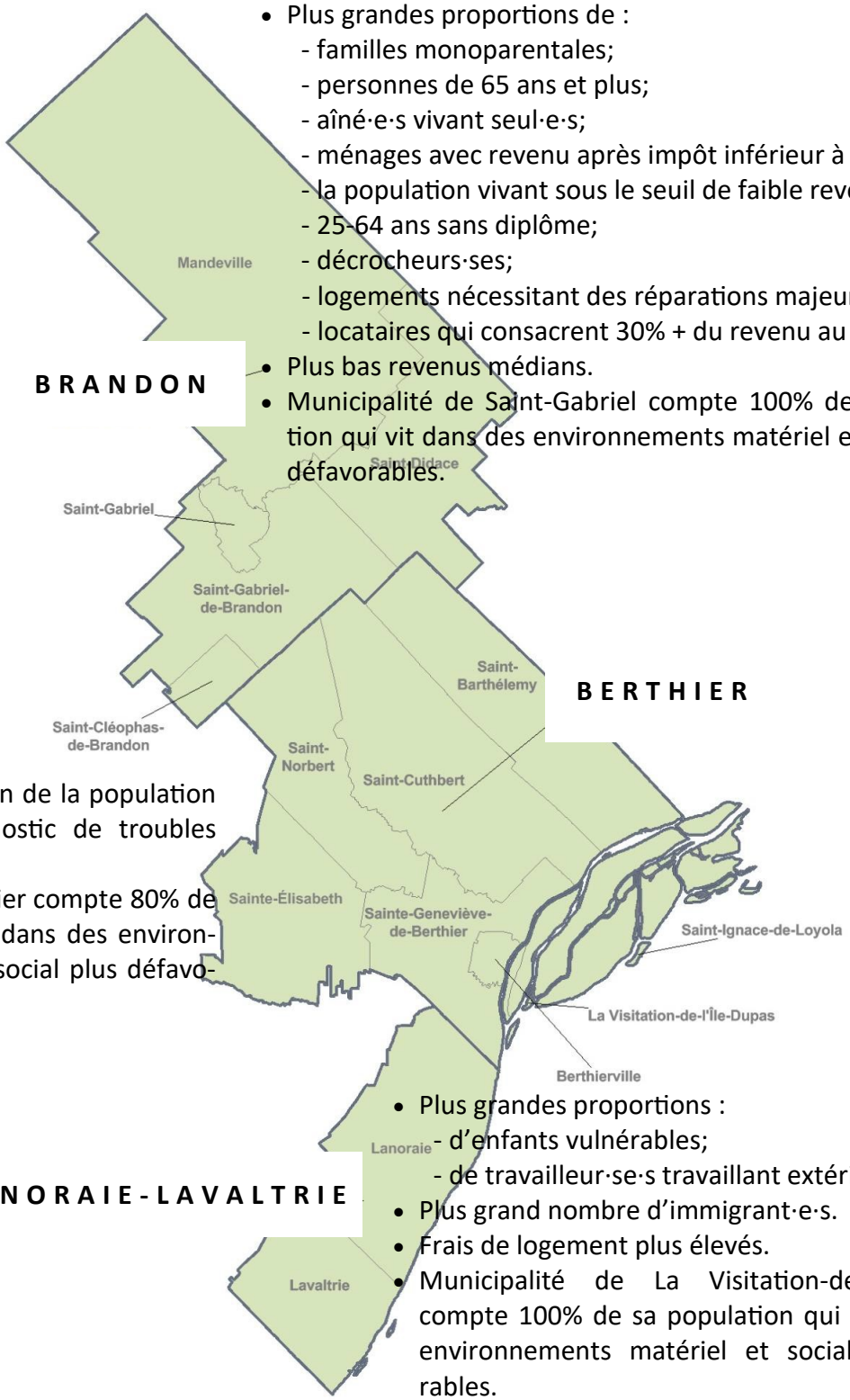

BRANDON

- Plus grandes proportions de :
  - familles monoparentales;
  - personnes de 65 ans et plus;
  - aîné·e·s vivant seul·e·s;
  - ménages avec revenu après impôt inférieur à 20 000$;
  - la population vivant sous le seuil de faible revenu;
  - 25-64 ans sans diplôme;
  - décrocheurs·ses;
  - logements nécessitant des réparations majeures;
  - locataires qui consacrent 30% + du revenu au logement.
- Plus bas revenus médians.
- Municipalité de Saint-Gabriel compte 100% de sa population qui vit dans des environnements matériel et social plus défavorables.

BERTHIER

- Plus grande proportion de la population ayant reçu un diagnostic de troubles mentaux.
- Municipalité de Berthier compte 80% de sa population qui vit dans des environnements matériel et social plus défavorables.

LANORAIE-LAVALTRIE

- Plus grandes proportions :
  - d'enfants vulnérables;
  - de travailleur·se·s travaillant extérieur MRC.
- Plus grand nombre d'immigrant·e·s.
- Frais de logement plus élevés.
- Municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas compte 100% de sa population qui vit dans des environnements matériel et social plus favorables.

PAGE DÉTACHABLE
Consulter la source principale pour compléments, détails et références.

EN RÉSUMÉ...
COMPARAISON FEMMES ET HOMMES

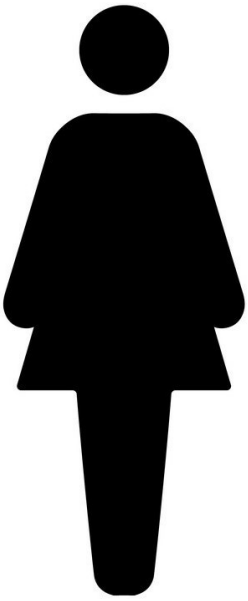

- Plus bas revenus médians (dans toutes les municipalités de la MRC).
- Plus bas revenus médians chez les 25-64 ans sans diplôme d'études secondaires (dans les trois pôles).
- Ainées vivent plus souvent seules (dans les trois pôles).

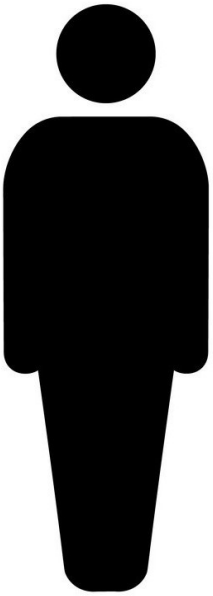

- Plus grande vulnérabilité chez les enfants (dans les trois pôles).
- Plus grande proportion de décrocheurs (dans la MRC).
- Moins diplômés / Plus grande proportion de 25-64 ans sans diplôme d'études secondaires (dans les trois pôles).
- Plus de suicides (dans la MRC).

RÉFÉRENCES

[A] AECOM Aménagement, Environnement et Ressources. *Études sur les impacts sociaux des activités de la Société d'habitation du Québec : rapport final, 2013*.

[B] BELLEHUMEUR, Patrick, et Louise LEMIRE. *Éducation, revenu d'emploi et marché du travail dans D'Autray*. *Quelques statistiques et enjeux pour l'avenir*, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, novembre 2018.

[C] BELLEHUMEUR, Patrick. *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) 2017, Résultats lanaudois*, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, novembre 2018.

[D] BELLEHUMEUR, Patrick, André GUILLEMETTE et Josée PAYETTE. *La MRC de D'Autray et sa population. État des lieux et perspectives*, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, mai 2017.

[E] CISSS de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation. *Signalements retenus par la Direction de la protection de la jeunesse de Lanaudière, version mars 2016.*

[F] CORBEIL, Dominique. *Agissons collectivement pour la sécurité alimentaire à Lavaltrie et Lanoraie. Concepts de sécurité alimentaire et d'insécurité alimentaire*, présentation réalisée dans le cadre de la rencontre sur la sécurité alimentaire de Lavaltrie-Lanoraie, Direction de santé publique, Service de promotion, prévention Lanaudière, 23 avril 2019.

[G] LEMIRE, Louise, et Josée PAYETTE. *Décrochage scolaire, diplomation et qualification au secondaire, niveau de scolarité des adultes. Où en sommes-nous dans Lanaudière?* Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2018.

[H] LEMIRE, Louise. *Quelques facteurs de vulnérabilité des prestataires de l'assistance sociale et éléments du contexte socioéconomique dans Lanaudière*, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, mars 2018.

[I] LEMIRE, Louise, et Geneviève MARQUIS. *Vivre de l'assistance sociale dans Lanaudière. Des facteurs de vulnérabilité sur lesquels il faut agir*, Bulletin d'information lanaudois, numéro 60, octobre 2017.

RÉFÉRENCES (suite)

[J] LEMIRE, Louise, et coll. *Population, faible revenu et abordabilité du logement : un survol dans la MRC de D'Autray*, présentation aux membres du Comité local de développement social (CLDS) de la MRC de D'Autray à Berthierville, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 27 octobre 2016.

[K] MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (MTESS). *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance* sociale*. Mars 2017*, Québec, Service de l'analyse et de l'information de gestion, mai 2017.

[L] PAMPALON, Robert, et Guy RAYMOND. *Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec*, dans Maladies chroniques au Canada, volume 21, numéro 3, 2000, p. 113-122.

[M] PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Coup d'œil sur la MRC de D'Autray. Quelques caractéristiques de la population des 3 pôles*, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 1er mai 2018.

[N] PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC D'Autray – Recensement 2016. Chapitre V – Immigration – Minorités visibles*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2018.

[O] PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC D'Autray – Recensement 2016. Chapitre IV – Le logement*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2018.

[P] PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC D'Autray – Recensement 2016. Chapitre III – Le revenu*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2018.

[Q] PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR*. Coup d'oeil sur les municipalités de la MRC D'Autray – Recensement 2016. Chapitre VII – Mobilité - Transport - Travail,* Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2018.

[R] PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Localiser la défavorisation. Mieux connaître son milieu. Indice de défavorisation matérielle et sociale de 2016. Territoire de référence - MRC de D'Autray*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, novembre 2018.